

Atelier conjoint du CC EOS/NSAC/MAC sur le tourteau

Paris / Zoom, 16 mai 2023

RAPPORT



BIENVENUE ET PRÉSENTATIONS

Norah Parke, présidente du groupe de discussion sur le tourteau du CC EOS/NSAC/MAC

Norah Parke (ci-après, la présidente) a souhaité la bienvenue à tous les participants à l'atelier conjoint CC EOS/NSAC/MAC sur la gestion du tourteau. Elle a souligné que la gestion des stocks et des pêcheries de tourteaux est un sujet important et qu'il y a beaucoup de travail à faire dans ce domaine.

Un représentant de la Commission européenne s'est joint à l'atelier, ce dont le président s'est félicité, d'autant plus que la contribution de la Commission est essentielle à l'amélioration de la politique. Le secteur du tourteau était également très présent. La présidente est heureuse d'accueillir les représentants du Royaume-Uni et de la Norvège à la réunion, car la collaboration entre l'UE et le Royaume-Uni est essentielle pour la cogestion du stock. Elle a commencé par un tour de table de présentation et a expliqué le déroulement de l'atelier, en commençant par les présentations de plusieurs experts. Ensuite, les membres ont été divisés en petits groupes pour des discussions plus approfondies, animées par le secrétariat du CC EOS, Mo Mathies et Matilde Vallerani.

Pour planter le décor, le président a présenté un court métrage réalisé par McBride Fishing Company Ltd. Il présente les opérations quotidiennes de la pêche au tourteau et donne un aperçu de toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement - de la pêche au casier sur les navires Vivier au déchargement des prises et à l'emballage des tourteaux vivants pour le fret aérien. Le président a remercié McBride Fishing Company Ltd. d'avoir partagé le film et a souligné que de grandes quantités de crabes sont également capturées par de petits navires côtiers (day boats).

LES PECHERIES DE TOURTEAU DANS LE CONTEXTE DES STOCKS PARTAGES NON SOUMIS A QUOTA ENTRE L'UE ET LE ROYAUME-UNI

Paulo Vasconcelos, MARE C5

Paulo Vasconcelos a présenté les conclusions d'un [rapport du CSTEP](#) publié en avril 2023 sur les stocks hors quota (NQS). Il a mis l'accent sur les conclusions générales et s'est ensuite concentré sur celles relatives au tourteau. Les principaux objectifs du rapport étaient de présenter des données et des informations sur la distribution spatiale de l'effort de pêche, le poids des débarquements et la valeur respective des 20 NQS les plus importants ; d'évaluer la qualité des données sur les NQS provenant de différentes sources, et d'identifier les problèmes et de soutenir l'évaluation des stocks et la gestion de la pêche des NQS.



Les débarquements moyens de NQS dans l'ensemble des États membres de l'UE de 2017 à 2019 ont représenté un poids total de 291,1 milliers de tonnes et une valeur de 539,2 millions d'euros. La France, le Danemark et les Pays-Bas ont débarqué le plus de crabes en poids, tandis que la France, les Pays-Bas et l'Irlande ont débarqué le plus de crabes en valeur, respectivement. Si l'on tient compte à la fois du poids et de la valeur, la France représentait la plus grande part des débarquements de l'UE, suivie par le Danemark, puis par les Pays-Bas.

Le tourteau occupe la septième place dans la liste des NQS les plus importants en termes de poids des débarquements (10,045 milliers de tonnes) et la quatrième place en termes de valeur (25,8 millions d'euros).

Dans six bassins maritimes (mer du Nord, ouest de l'Écosse, mer d'Irlande, mer Celtique, Manche orientale et Manche occidentale), les débarquements de tourteau ont connu une baisse constante d'environ 10 000 tonnes entre 2016 et 2020. Les débarquements varient au cours de l'année et sont généralement plus élevés au troisième trimestre (juillet-septembre) dans toutes les régions.

Par bassin maritime, l'ouest de l'Écosse, la mer Celtique et la mer du Nord représentaient les trois régions les plus importantes en termes de poids et de valeur des débarquements de tourteau. L'Irlande, la France et les Pays-Bas étaient les États membres les plus importants en termes de débarquements.

Les principales flottes et les principaux engins de pêche ciblant le tourteau sont l'Irlande et la France, les deux flottes soutenant une gamme de tailles de navires, de la plus petite à la plus grande. Les principaux engins de pêche utilisés sont les casiers et les nasses, mais des filets dérivants, des filets fixes et des chaluts à perche capturent également des crabes en tant que prises accessoires.

Au niveau régional, l'ouest de l'Écosse a soutenu les débarquements les plus élevés en poids et en valeur, suivi des mers celtiques, de la mer du Nord et, enfin, de la mer d'Irlande. À l'exception de la mer du Nord, toutes les régions ont connu une baisse des débarquements au fil des ans depuis 2016-2018. L'ouest de l'Écosse a connu une reprise en 2021, mais celle-ci ne s'est pas reflétée dans les autres régions. À l'inverse, en mer du Nord, les débarquements sont restés relativement élevés entre 2019 et 2021. La majorité des débarquements ont été effectués au cours du troisième trimestre, mais en mer du Nord, les débarquements ont été les plus importants au cours du quatrième trimestre.

M. Vasconcelos a conclu en déclarant qu'il espérait que sa présentation fournirait un contexte utile sur l'état et le statut de la pêche dans le contexte des NQS.

Les membres ont souligné le manque de données sur l'effort de pêche et l'importance d'obtenir ces informations pour aider à expliquer les moteurs potentiels de la baisse des débarquements, qui à leur tour peuvent soutenir le développement de mesures de gestion. M. Vasconcelos s'est dit d'accord et a déclaré que, bien que les facteurs exacts de déclin ne soient pas connus, une combinaison de surexploitation, de changement climatique et de prévalence de maladies pourrait avoir un effet.

EXAMEN DES RESULTATS D'ACRUNET ET DISCUSSION SUR LES OUTILS DE COMMUNICATION

Norah Parke, Organisation des pêcheurs de Killybegs (KFO)

Norah Parke a présenté une vue d'ensemble du projet [Atlantic Crab Resource Users Transnational Network \(ACRUNET\)](#). Elle a expliqué que le projet s'est déroulé de 2010 à 2014.

Le projet a d'abord été créé par des pêcheurs de tourteau en Irlande, au Royaume-Uni et en France, en tant que forum informel pour aborder les défis auxquels le secteur est confronté, tels que l'augmentation des prix du carburant, la diminution de la demande sur les marchés européens, la

concurrence des importations extracommunautaires moins chères et les problèmes de qualité. Cela a conduit l'industrie au Royaume-Uni, en Irlande et en France à adopter une approche transnationale de ces questions et à tenter de les résoudre par le dialogue et la coopération. En prenant cette initiative, bien que sur une base ad hoc, il a été reconnu qu'un manque de confiance et de concurrence entre les pays entravait davantage la viabilité économique du secteur face aux défis exogènes. Ces facteurs ont conduit au développement d'ACRUNET, qui a fourni une approche transnationale formalisée de la capture, du transport, de la transformation et de la vente du tourteau, à travers 15 partenaires de projet répartis dans cinq États membres de l'Espace Atlantique.

Le but du projet était d'assurer et de maintenir la viabilité économique de l'industrie européenne du tourteau par le biais d'une coopération transnationale, en poursuivant les objectifs suivants :

1. Former un réseau industriel transnational afin d'identifier et de traiter les facteurs permettant d'améliorer la compétitivité du tourteau par la coopération, la communication et l'innovation.
2. Créer une interface industrie-science avec une approche convenue pour l'évaluation et la surveillance qui alimente la gestion et la politique au niveau national, régional et européen.
3. Développer et encourager l'adoption généralisée d'une norme européenne accréditée pour le tourteau afin d'offrir au marché un produit de qualité issu d'une pêche responsable.
4. Accroître la viabilité économique de l'ensemble du secteur grâce à l'analyse de la chaîne de production du tourteau et améliorer l'avantage concurrentiel grâce à l'identification des principaux points de coût.
5. Renforcer la compétitivité par l'introduction de pratiques et de produits innovants sur la base de l'analyse de la chaîne de production.
6. Accroître la présence sur le marché et la visibilité du tourteau grâce à un marketing européen ciblé et à l'éducation des consommateurs.

Les résultats de cette collaboration comprennent une série de rapports caractérisant l'état d'exploitation, l'état des stocks et les niveaux de capacité latente de la pêche au tourteau, une norme européenne accréditée pour le tourteau et un guide de manipulation traduit en quatre langues, ainsi que du matériel promotionnel tel que des dépliants, des fiches d'information et des bulletins d'information.

Elle a conclu que le projet ACRUNET pourrait être utilisé comme modèle pour les travaux futurs, ou que des modèles alternatifs pourraient être développés. Cela fera partie des discussions de l'atelier.

Un membre a souligné la valeur du matériel promotionnel et a suggéré de le partager avec les pêcheurs actifs par l'intermédiaire de leurs organismes nationaux. M. Parke a convenu qu'il ne fallait pas gaspiller le matériel et qu'il serait possible de le partager largement.



COEXISTENCE AVEC LES PARCS EOLIENS EN MER

Marcel Rozemeijer, Wageningen Marine Research

Marcel Rozemeijer a présenté un exposé sur le développement de l'utilisation multiple des pêcheries passives dans les parcs éoliens offshore aux Pays-Bas. Il a indiqué que le gouvernement néerlandais envisageait une approche multi-usage comme solution possible à une mer du Nord de plus en plus encombrée.

Il a comparé l'ancienne et la nouvelle politique en matière d'énergie éolienne en mer aux Pays-Bas. Sous l'ancien régime, les parcs éoliens n'étaient pas conçus pour une utilisation partagée, avec de petites turbines et un espacement minimal. La pêche à la canne a été autorisée pour la première fois en 2018, avec le passage des navires jusqu'à 24 mètres des turbines, et les expériences avec des engins de pêche passifs ne sont autorisées qu'avec la permission de l'opérateur. Dans le cadre du nouveau régime, bien que les parcs éoliens ne soient toujours pas conçus pour une utilisation partagée, les turbines sont plus grandes et plus espacées. En outre, le gouvernement fixe les règles pour les activités de co-utilisation sans qu'il soit nécessaire d'obtenir l'autorisation de l'exploitant.

Le ministère de l'agriculture, de la nature et de la qualité alimentaire, en collaboration avec Wageningen Marine Research, a lancé quatre projets de recherche sur les zones à usages multiples afin de mieux comprendre les limites pratiques et les possibilités de co-utilisation des parcs éoliens.

La recherche a jusqu'à présent évalué les risques, tels que la mobilisation des ancres et des cordes dans des conditions météorologiques défavorables - les ancres bruce présentent un faible risque de mobilisation - et les dommages causés au câblage par les ancres - qui se sont avérés minimes. Les recherches ont également porté sur les captures de tourteau et de crabes velours par unité d'effort (CPUE) à l'intérieur des parcs éoliens en mer, qui se sont révélées faibles.

M. Rozemeijer a expliqué que le processus de contrôle de l'énergie éolienne en mer aux Pays-Bas s'est affiné au fil du temps. Les opérateurs ont désormais une influence réduite, tandis que le gouvernement a gagné en influence, ce qui permet à la recherche scientifique d'être menée plus facilement. Il a conclu que les Néerlandais ouvrent la voie à l'élaboration de réglementations multi-usages et que des développements significatifs auront lieu dans ce domaine dans les temps à venir.



EXPERIENCES DU ROYAUME-UNI EN MATIERE DE COEXISTENCE

Mike Roach, National Federation of Fishermen's Organisations (NFFO)

Mike Roach a présenté un exemple britannique de coexistence entre les pêcheries de tourteau et les développements éoliens offshore. Il a présenté l'ampleur de l'emprise spatiale sur les pêcheries du nord-est de l'Angleterre par le biais d'une variété d'industries.

M. Roach a présenté les préoccupations du secteur de la pêche à la ligne statique en ce qui concerne la coexistence des pêcheries avec les parcs éoliens en mer. Il a fait remarquer que bien que la pêche soit autorisée dans les parcs éoliens au Royaume-Uni, cela n'est pas toujours possible en raison de l'emplacement des turbines et du câblage. M. Roach a souligné qu'une stratégie à long terme est nécessaire pour que le gouvernement, l'industrie et les pêcheries puissent coexister avec succès.

En ce qui concerne les obstacles et les facilitateurs de la coexistence, M. Roach a expliqué qu'ils sont souvent les mêmes et comprennent des facteurs tels que la conception du site, les conditions environnementales, le type d'engin de pêche et l'engagement des développeurs. Il a ajouté que la coexistence est souvent motivée par la nécessité et le besoin de maintenir un lieu de pêche productif, comme c'est le cas pour le parc éolien de Westermost Rough.

M. Roach a ensuite présenté une [étude réalisée à Westermost Rough](#) par le Holderness Fishing Industry Group, en collaboration avec Ørsted. L'étude a porté sur quatre sites : deux sites de traitement, l'un à l'intérieur du parc éolien et l'autre de l'autre côté du câble d'exportation, et deux sites de contrôle à l'extérieur du parc. Des chaînes de 30 casiers à homards ont été installées et chaque animal capturé a été mesuré au cours de quatre périodes d'échantillonnage sur une période de six ans. Les résultats ont montré que la capture de tourteau par unité d'effort (CPUE) variait d'une année à l'autre, mais que les débarquements par unité d'effort (LPUE) variaient très peu d'un site à l'autre et d'une année à l'autre. Il a noté que la structure de taille des captures était difficile à comprendre en raison d'un effet de fermeture observé dans le réseau en 2015, d'un changement de la taille minimale de débarquement et d'une onde de tempête importante en 2018. Cela a mis en évidence les difficultés d'entreprendre des études sur le terrain en raison de facteurs tels que les conditions environnementales et les changements de politique.

Roach a identifié plusieurs mises en garde à prendre en compte lors de l'interprétation des résultats de cette étude. Le plus important est que l'étude s'est concentrée sur le homard, car c'est la pêche prédominante dans la région. Il a souligné que l'étude est spécifique à un site, à une saison et à une espèce et qu'elle ne devrait pas être appliquée à l'évaluation de l'impact de tous les projets d'éoliennes en mer. Il a ensuite comparé le réseau Westermost Rough avec le Humber Gateway, situé à 10 miles au sud. Il a noté que la coexistence de la pêche aux engins statiques est possible dans le réseau de Westermost Rough en raison de l'espacement et de la disposition des turbines, mais dans le Humber Gateway, les turbines sont plus rapprochées les unes des autres et, lorsqu'elles sont combinées à de fortes conditions de marée, cela limite la capacité de pêche.



En ce qui concerne l'avenir, M. Roach a évoqué le projet High Wind et la mise en place d'éoliennes flottantes. Il a fait remarquer que les chaînes d'ancrage et d'amarrage proposées sont susceptibles d'empêcher la pêche et la navigation sur les sites. Il a également fait remarquer que les impacts écologiques de ces éoliennes sont mal connus.

Pour conclure, M. Roach a rappelé que la coexistence est spécifique à chaque site et à chaque pêcherie. Il a souligné la nécessité d'améliorer la base de données et d'identifier les principales zones de pêche afin de permettre une intégration complète dans la planification de l'espace marin. Il a ajouté que la première priorité devrait être d'éviter et de minimiser les chevauchements, mais lorsque cela n'est pas possible, d'atténuer et de planifier la coexistence dans les développements éoliens.

IMPACTS POTENTIELS DES CHAMPS ELECTROMAGNETIQUES (CEM) SUR LE TOURTEAU

Dr Kevin Scott, St Abbs Marine Station

Kevin Scott a commencé par noter que, bien que l'énergie éolienne offshore ne représente actuellement qu'une faible proportion de l'énergie renouvelable produite en Écosse, elle augmente rapidement. Si l'on considère les développements éoliens en relation avec les pêcheries de tourteau à l'échelle, il y a un chevauchement significatif. Sa présentation s'est concentrée sur l'impact des champs électromagnétiques (CEM) provenant du câblage sur le tourteau et son inclusion dans les évaluations d'impact environnemental (EIE).

Scott a ensuite expliqué qu'il existe trois principaux types de dispositifs d'énergie marine renouvelable (MRED) utilisés au Royaume-Uni : éolien, marémoteur et houlomoteur. Chacun de ces dispositifs est équipé de câbles d'alimentation sous-marins (câbles inter-réseaux, câbles d'exportation, etc.) et tout câble parcouru par de l'électricité produit des champs électromagnétiques (CEM). Malgré l'isolation des câbles pour éviter les fuites de champ électrique, les fuites de champ magnétique persistent et lorsque le champ magnétique d'un câble interagit avec un autre, cela crée une "CEM induite". Scott a souligné qu'avec la quantité actuelle de câbles, ce champ induit peut avoir un impact sur toute la zone entourant un déploiement. Scott considère que de nombreux câbles sont enterrés lorsque c'est possible et que la plupart des câbles sont enterrés à plusieurs mètres sous le fond marin, lorsque c'est possible. Cependant, une augmentation du champ électromagnétique peut encore être détectée jusqu'à 10 mètres du câble "moyen" (avec des variations du champ électromagnétique en fonction du type de câble). Cela signifie que le champ électromagnétique résiduel peut traverser le fond marin et affecter les espèces benthiques. Il a fait remarquer que ces problèmes se posent également pour les parcs éoliens offshore flottants, qui peuvent exacerber les impacts sur la vie marine en amenant les câbles dans la colonne d'eau.



Scott a ensuite critiqué l'approche d'atténuation proposée pour les champs électromagnétiques en utilisant l'EIE pour un développement éolien en mer. Selon l'EIE proposée, les impacts sur les espèces benthiques telles que le tourteau sont jugés "négligeables" et aucune mesure d'atténuation n'est indiquée. De plus, les propositions montrent qu'aucune surveillance n'est nécessaire malgré les lacunes dans les connaissances.

M. Scott a souligné les problèmes que pose la recherche sur les CEM, notamment le manque de compréhension de la manière dont les organismes détectent et sont affectés par les CEM et la variabilité des CEM sur le terrain. Il a ajouté que, jusqu'à présent, il y a eu un *"manque de collaboration productive entre les chercheurs et les entreprises du secteur de l'énergie"*. Il a toutefois noté que cette situation commençait à changer et que les entreprises énergétiques prenaient en compte les résultats des recherches pilotes et finançaient d'autres recherches afin d'éclairer leurs pratiques.

Il a noté qu'il est difficile de recréer des champs électromagnétiques de la même taille, de la même forme et de la même intensité que ceux rencontrés en mer, ce qui complique la recherche. En outre, il est difficile de comprendre exactement l'intensité des champs générés par les câbles sous-marins. Les chercheurs utilisent généralement des intensités élevées lorsqu'ils mènent des expériences, alors que les développeurs prévoient des intensités faibles, ce qui crée une divergence entre les rapports de recherche et les études en mer. Il a expliqué comment les CEM sont générés en laboratoire pour reproduire les mesures enregistrées en mer. Il a fait remarquer que l'étude des effets des CEM sur des espèces telles que le tourteau doit tenir compte de divers impacts, notamment sensoriels, comportementaux et physiologiques.

Scott a présenté une étude suggérant que le tourteau est attiré par les CEM au détriment des comportements d'alimentation, de sommeil et d'accouplement. Ces changements de comportement peuvent avoir un impact au niveau de la population. Il a souligné que les réactions varient d'une espèce à l'autre et en fonction de l'intensité des CEM. D'autres recherches ont montré que les CEM affectent également le développement des œufs et des larves, notamment par des changements de taille, des déformations physiques et une diminution de la capacité de nage.

Scott a conclu sa présentation en soulignant que : (i) davantage de données sont nécessaires concernant les impacts des CEM sur les espèces, (ii) plusieurs études doivent être réalisées car les impacts sont spécifiques à chaque site, et (iii) la collaboration sur une approche "standard" pour les futures recherches sur les CEM permettra de faire progresser ce domaine de recherche.

Les membres ont souligné qu'il existe de nombreuses lacunes en matière de données dans l'ensemble de l'écosystème. Ils ont convenu que le groupe devrait reconnaître les lacunes dans les données présentées ce matin. Les membres ont également critiqué l'absence d'une approche de précaution dans le déploiement des énergies renouvelables, étant donné que le développement a augmenté rapidement en réponse à la "crise climatique". Mike Roach a indiqué qu'une étude réalisée par le Cefas a révélé que sur plus de 3 000 publications évaluées par des pairs sur l'éolien en mer et la pêche, seules 200 prenaient en compte des recherches et des preuves sur le terrain, ainsi que des modélisations informatiques et des données.

En outre, en raison des lacunes dans les connaissances, les EIE donnent souvent des résultats "mineurs" ou "négligeables" lorsqu'elles examinent l'impact potentiel sur les espèces et les pêcheries. Il a été noté que cela constitue un obstacle à l'obtention d'un financement pour la recherche afin de contrôler et d'évaluer les impacts du développement, car les EIE ne soulignent pas la nécessité d'un contrôle plus approfondi.

LE COMMERCE DU TOURTEAU ENTRE LES PAYS-BAS ET LA CHINE, Y COMPRIS L'ACCORD BILATERAL ET LA RECONNAISSANCE DES CERTIFICATS SANITAIRES

Mike Turenhout, Visfederatie

Mike Turenhout a présenté les processus impliqués dans l'élaboration d'un accord bilatéral avec la Chine pour le commerce du tourteau vivant. Il a commencé par donner un aperçu de l'historique de l'accord commercial sur le tourteau vivant, expliquant que le marché est ouvert à la Chine depuis 2018 à la suite de demandes de l'industrie. À la suite de discussions entre le ministère néerlandais, l'autorité compétente et le gouvernement chinois, les Pays-Bas ont fourni des informations supplémentaires à la Chine sur leur cadre juridique par le biais d'un questionnaire et d'une visite sur le terrain en Chine pour discuter du système juridique du commerce. Cette visite a été suivie d'une visite aux Pays-Bas pour voir les installations et comprendre les procédures législatives et commerciales. Après discussion entre la délégation chinoise et l'autorité commerciale des Pays-Bas, des accords ont été conclus sur le commerce bilatéral entre les Pays-Bas et la Chine.

M. Turenhout a expliqué les processus à l'origine de l'élaboration d'un accord bilatéral entre les gouvernements des Pays-Bas et de la Chine. L'élaboration d'un certificat sanitaire était un facteur important pour l'exportation, afin de garantir la sécurité alimentaire. Un contrôle physique était nécessaire, y compris la surveillance des métaux lourds et de la microbiologie du produit, et l'autorité compétente devait finaliser le plan de certification et de surveillance.



La première étape du certificat sanitaire exigeait des entreprises souhaitant exporter vers la Chine qu'elles s'enregistrent pour faire le commerce d'animaux aquatiques vivants. Les entreprises doivent se conformer à la législation de l'UE et devenir des entreprises agréées par l'UE. En collaboration avec les autorités compétentes, un plan de surveillance a été élaboré et mis en place, exigeant que le produit soit soumis à des contrôles microbiologiques et de métaux lourds.

Conformément à ce plan de surveillance, Turenhout a expliqué le processus de test du produit. Une première étude a été réalisée : les crabes ont été ramassés et la chair brune et blanche a été extraite. La viande a ensuite été testée pour quatre métaux lourds : le cadmium, l'arsenic, le mercure et le plomb, ainsi que pour la présence de micro-organismes pathogènes. Conformément au plan de surveillance de l'UE, les tests sont effectués sur 20 crabes par trimestre. Le plan de surveillance était un élément

important de l'accord car il signifiait que la chair de crabe ne devait pas être testée rétrospectivement pour les métaux lourds, ce qui est un processus qui prend du temps. Au lieu de cela, si les tests dépassent un certain seuil, le gouvernement néerlandais doit en discuter avec les régulateurs chinois afin d'élaborer les prochaines étapes pour mettre fin à l'exportation de crabes présentant des charges élevées de métaux lourds ou d'agents pathogènes.

Pour être éligibles à l'exportation, les crabes doivent être collectés dans un nombre déterminé de zones CIEM (dans les eaux néerlandaises, les crabes doivent être capturés dans la zone CIEM 27.4b). M. Turenhout a expliqué qu'une proposition visant à augmenter le nombre de zones CIEM éligibles à l'exportation n'a pas abouti en raison de l'épidémie de Covid-19, mais qu'une nouvelle proposition visant à augmenter les zones CIEM pour le commerce futur est actuellement en cours.



CONTAMINANTS A BASE DE METAUX LOURDS ET LEUR IMPACT SUR LES EXPORTATIONS DE CRABES

Bernard O'Donovan, Sea Fisheries Protection Authority (SFPA)

Bernard O'Donovan a expliqué que la SFPA est l'autorité nationale compétente pour la certification des produits de la mer destinés à l'importation et à l'exportation en Irlande. Il a indiqué que le Royaume-Uni, l'Irlande, la Norvège et la France sont les principaux pays producteurs de tourteau et qu'ensemble, ils représentent 94 % des débarquements de tourteau de l'UE. Les exportations de tourteau de l'UE se répartissent à peu près à parts égales entre le crabe vivant et les produits transformés à base de crabe, bien que les exportations de produits à base de crabe aient connu un déclin récent. En Irlande, la production a augmenté au cours de la période 2020-2022. Les principaux marchés pour le crabe irlandais sont les marchés de l'UE (France et Espagne) et les exportations mondiales vers le Viêt Nam, la Corée, la Chine, le Japon et le Canada.

Il a expliqué qu'en raison du comportement des crabes qui se nourrissent et filtrent l'eau, les métaux lourds peuvent se bioaccumuler dans ces organismes. Les métaux lourds sont présents naturellement dans l'environnement, mais les concentrations varient en fonction de l'environnement spécifique et de facteurs tels que le ruissellement agricole.

La réglementation chinoise relative à l'exportation du tourteau est une norme connue sous le nom de GB 2762 - publiée pour la première fois en 2017, qui a depuis été révisée et renommée GB 2762_22. Cette norme présente un seuil de sécurité pour les métaux lourds autorisés dans l'exportation de produits de tourteau et est largement basée sur la norme de l'UE pour les métaux lourds.

M. O'Donovan s'est ensuite penché sur les réglementations relatives aux métaux lourds dans l'UE et en Chine. La révision du règlement 1881 de l'UE, prévue pour mai 2023, vise à harmoniser la terminologie entre les normes, mais il n'y a pas de changement dans les niveaux maximaux de contaminants qui restent à 0,5 mg par kg de chair de crabe. Il a noté qu'il n'y a pas de limite d'arsenic pour le crabe dans la législation de l'UE à l'heure actuelle, mais cela pourrait changer car des propositions de limites pour le poisson et les produits de la pêche sont en cours d'examen.

Il a ensuite comparé cette situation à la réglementation chinoise concernant les niveaux de cadmium pour l'exportation de crabes de l'UE vers la Chine. La norme chinoise révisée pour 2022 a augmenté le niveau acceptable de cadmium dans le crabe de 0,5 mg/kg à 3 mg/kg et a testé toutes les parties du produit de crabe, y compris le foie et le pancréas, où se produit la plus grande partie de la bioaccumulation. Il s'agit d'une augmentation significative qui doit entrer en vigueur le 30 juin 2023, ce qui pourrait poser des problèmes à l'exportation. Pour l'arsenic, la norme précédente reste à 0,1 mg/kg.

Il a ensuite résumé les réglementations relatives à l'arsenic et au cadmium. Il n'existe pas de normes européennes pour l'arsenic dans le crabe, mais la réglementation chinoise fixe une limite de 0,1 mg/kg pour la viande blanche uniquement. Pour le cadmium, la législation de l'UE reste à 0,5 mg/kg pour la viande blanche, mais les normes chinoises ont été portées à 3 mg/kg et s'appliquent à l'ensemble du produit de crabe.

Les membres craignent que l'augmentation de la limite de sécurité à 3mg/kg de cadmium et l'inclusion du pancréas dans les tests n'affectent le volume des exportations viables, en particulier si l'on considère les interprétations divergentes entre l'UE et la Chine concernant les tests sur la viande blanche uniquement ou sur toutes les parties du produit de crabe. M. O'Donovan a indiqué qu'il était possible que le pancréas soit exclu des futures matrices d'analyse du cadmium en Chine, mais il a précisé que cela n'avait pas été confirmé par écrit. Il a ajouté que les variations dans la mise en œuvre des contrôles de sécurité alimentaire à l'importation dans les postes de contrôle frontaliers chinois, géographiquement diversifiés, pourraient également constituer un défi. D'autres questions ont été posées sur la date à laquelle les tests de détection du cadmium seront effectués en Irlande et dans l'UE. M. O'Donovan a insisté sur la nécessité d'une position unique du gouvernement après discussion avec l'industrie. Cette position sera ensuite confirmée auprès des autorités chinoises afin de garantir la poursuite des exportations. Le public a également demandé des précisions sur les questions réglementaires liées à la présence d'arsenic dans les crustacés. M. O'Donovan a expliqué qu'à ce jour, il n'a connaissance d'aucun problème lié à la réglementation, mais il a fait remarquer que l'industrie pourrait s'inquiéter de l'évolution de la réglementation.

TABLES RONDES EN PETITS GROUPES

Les participants ont été divisés en trois groupes (un groupe en ligne, deux groupes dans la salle de réunion à Paris) et ont été invités à réfléchir sur les sujets suivants :

1. **Gestion** - Comment améliorer la gestion des pêcheries de tourteau ?
2. **Marchés** - Quels sont les principaux défis commerciaux auxquels sont confrontées les pêcheries de crabes bruns, et quelles sont les solutions et/ou recommandations possibles ?
3. **Questions relatives aux stocks** - Comment les questions relatives aux stocks peuvent-elles être abordées (par exemple, chute des populations de crabes, surpêche, maladies) ?
4. **Questions relatives à la pêche** - Comment le secteur de la pêche peut-il rester résilient face à l'intensification des pressions (réduction des quotas, déplacement dû au développement des énergies renouvelables en mer, augmentation des frais généraux) ?



SEANCES PLENIERES SUR LES RESULTATS DES SESSIONS EN PETITS GROUPES

Groupe 1 (en ligne)

Le groupe a convenu que les décisions relatives à la gestion des pêcheries de tourteau devraient être fondées sur des données scientifiques fiables et des données de référence, afin d'établir la taille et la composition de la population qui soutient la pêcherie. Cela permettrait de faciliter le développement d'une extraction durable et de mesures de contrôle des captures que le stock peut supporter. Certains participants ont également estimé qu'il serait important de tenir compte des schémas de migration de l'espèce. Un large consensus s'est dégagé sur le fait que le secteur de la pêche dans son ensemble est confronté à un problème de recrutement, ce qui est le cas dans de nombreux États, mais aussi en Norvège. D'autres considérations relatives à la gestion des pêches ont été soulevées par le groupe, notamment la taille minimale de débarquement, la législation relative à la capture de crabes mous ou en mue, l'utilisation de crabes comme appâts pour les bulots, l'impact de la pêche récréative et la capacité latente au sein du secteur.

En ce qui concerne les marchés et la certification, le sentiment général est que la durabilité est étroitement liée à l'optimisation des marchés. Il a été convenu que des approches raisonnables de la durabilité biologique et de la bonne gestion des stocks sont compatibles avec les exigences du marché. Le processus du projet d'amélioration de la pêche (FIP) a été considéré comme très important, en particulier lorsqu'il est nécessaire d'affiner et de développer les mesures de gestion dans la pêcherie. En ce qui concerne la certification, certains participants ont également souligné l'importance d'établir des orientations détaillées sur les métaux lourds pour les marchés d'exportation. Il a également été estimé que le mélange de parties comestibles de crabes pourrait conduire à des niveaux élevés de métaux lourds qui pourraient dépasser les réglementations qui devraient entrer en vigueur en 2023.



En ce qui concerne les questions relatives aux stocks, à savoir le déclin des populations de crabes et des débarquements, le groupe a souligné la nécessité d'améliorer les connaissances scientifiques sur le tourteau. Il a été fait référence au groupe de travail du CIEM sur le crabe, où de nombreux travaux sont en cours pour comprendre le déclin des débarquements. Plusieurs questions clés ont

été identifiées qui pourraient avoir contribué à la chute de la population. Il s'agit de l'augmentation de l'effort de pêche et de l'accès libre à la pêche, du changement climatique et des maladies nouvelles et émergentes. Dans l'ensemble, il a été souligné que la science et la réglementation qui sous-tendent les pêcheries de tourteau présentent de graves lacunes.

Le groupe a estimé que la croissance des développements d'énergie renouvelable en mer deviendra de plus en plus problématique pour la pêche. En réalité, la coexistence entre la pêche et les parcs éoliens en mer est rarement possible et même lorsque la coexistence peut être envisagée, la position de l'assurance ne la rendra pas viable. En fin de compte, cela conduira à l'exclusion des activités de pêche. Les participants ont souhaité que le gouvernement fournisse des orientations claires sur la coexistence ou non des parcs éoliens en mer avec d'autres acteurs marins et, dans le cas contraire, qu'une compensation adéquate pour la pêche soit envisagée dans le cadre de cette évaluation.

Le groupe a également abordé brièvement les effets des CEM sur les espèces de crabes et les captures par unité d'effort, ainsi que l'impact des polluants provenant de l'élevage du saumon. Le message à retenir des discussions du groupe 1 est qu'il y a encore beaucoup de recherches à faire en ce qui concerne la gestion du tourteau.

Groupe 2

Le groupe 2 ne soutient pas la dissociation entre zones côtières et zones hauturières dans la gestion du tourteau, mais reconnaît qu'il est nécessaire d'harmoniser les mesures entre les pays. Parmi les exemples de mesures possibles, citons l'interdiction des casiers de salon pour le tourteau, l'obligation de déclarer l'effort de pêche, l'augmentation de la taille minimale de débarquement à 15 cm pour les six premiers mois de l'année (pendant la saison de reproduction) et le développement de zones précises d'évaluation des stocks.

En ce qui concerne le marché, le groupe a une nouvelle fois soutenu l'harmonisation des règles dans l'ensemble de l'UE afin de garantir la clarté et l'égalité des conditions de concurrence. Cela contribuerait à la stabilité du marché entre les pays producteurs et de faciliter la mise en œuvre de projets scientifiques transfrontaliers tels qu'ACRUNET. Le groupe a également abordé la question des certificats sanitaires et a convenu de la nécessité d'harmoniser les certificats de tests sanitaires et les analyses au niveau de l'UE.

En ce qui concerne la pêche, les participants ont recommandé qu'il n'y ait pas de pêche ciblée au tourteau pour fournir des appâts pour le buccin, avec une utilisation limitée de ces appâts et l'accent mis sur des alternatives telles que l'araignée de mer.

En ce qui concerne les facteurs de déclin des stocks, il a été souligné que le changement climatique pourrait faire apparaître de nouveaux prédateurs pour le tourteau, tels que la pieuvre, ainsi que des maladies parasitaires, qui pourraient avoir un impact sur le frai et le recrutement. Le groupe ne pense pas que la pêche soit la seule cause du déclin des stocks, car l'effort de pêche est resté constant, ce qui ne permet pas de conclure à une surpêche.

En ce qui concerne la concurrence pour l'espace marin avec les énergies renouvelables en mer, le groupe a estimé que la coexistence devrait être possible, mais qu'un suivi et une recherche à long terme sont nécessaires pour quantifier les impacts sur les stocks et les pêcheries, car ce secteur n'en est qu'à ses débuts, même s'il se développe à un rythme rapide.



Groupe 3

Le groupe 3 a réfléchi aux nouvelles approches de gestion du crabe et de la langouste en cours en Angleterre. Un plan de gestion des pêches (FMP) est en cours d'élaboration afin d'établir des mesures de gestion basées sur la taille, le sexe et la saisonnalité, bien que ce travail soit en cours et que le contenu du FMP ne soit pas encore connu. Le groupe a également discuté des quotas potentiels pour le tourteau et de la quantification de l'effort de pêche (jours en mer, engins utilisés). Le principal problème lié à la fixation des quotas est l'exigence d'un total admissible des captures (TAC), pour lequel il y a un manque généralisé de preuves scientifiques lorsqu'il s'agit de comprendre les limites et les tailles des stocks, qui sont essentielles à l'élaboration d'un TAC. Il a donc été estimé qu'il existait de vastes lacunes en matière de données et qu'il était nécessaire d'établir des priorités dans les domaines de la collecte de données. Il a été souligné que l'analyse des données sur les débarquements sans les données sur l'effort n'a pas de sens, en particulier pour une pêcherie à accès libre comme celle du tourteau.

En ce qui concerne le rôle du marché, il a été convenu que les marchés sont intrinsèquement liés à la gestion. Historiquement, les moteurs du marché géraient l'effort de pêche, mais avec les progrès technologiques et l'augmentation de la taille des navires Vivier, la pêche est passée d'une pêche saisonnière à une pêche sur 12 mois dans la plupart des localités. Il existe également une demande du marché pour des captures de crabes de qualité médiocre destinées à servir d'appât pour les bulots, en plus des demandes existantes pour des crabes de qualité inférieure à certaines périodes de l'année lorsque la demande est relativement élevée et l'offre faible, en particulier pour le marché des crabes vivants. Un excellent exemple de moteur de marché est le marché chinois, qui, lorsqu'il a été ouvert au tourteau, a entraîné une augmentation spectaculaire de l'effort de pêche, ce qui prouve que les deux sont intrinsèquement liés. Les participants ont soutenu une approche plus holistique du stock qui tienne compte de l'influence du marché. En ce qui concerne les certificats sanitaires, la charge administrative

et économique liée à la disponibilité des vétérinaires pour l'inspection des captures vivantes, en particulier pour l'industrie irlandaise, a été soulignée comme un problème.

En ce qui concerne la baisse des populations de crabes, les principaux facteurs contribuant à ce déclin ont été catégorisés, à savoir l'effort de pêche, les effets du changement climatique, les agents pathogènes et les maladies. En outre, le fait que les évaluations des stocks ne soient pas effectuées de manière routinière entrave le suivi précis des populations. L'écologie du crabe et ses préférences en matière d'habitat doivent faire l'objet d'études plus approfondies, et il faut tenir compte du fait que l'habitat typique du crabe a tendance à servir de zone de pêche sûre pour les engins statiques, car il n'est pas pêchable par les engins mobiles. L'étude souligne qu'une grande partie des informations spatiales dérivées des données dépendantes de la pêche est influencée par d'autres secteurs.



Le classement et le conditionnement des crabes remontés bénéficieraient de méthodes uniques ne reposant pas sur l'expérience des pêcheurs. Ces méthodes doivent être quantifiables afin d'éviter le débarquement de crabes de moindre qualité. Les facteurs de changement climatique attendus qui affecteront les populations de crabes ont été énumérés comme les changements de température, de salinité, de concentration de CO₂, de distribution et de limites des stocks en raison du réchauffement de l'océan, les changements possibles des courants océaniques affectant les phases larvaires, et les décalages dans le calendrier des étapes importantes du cycle biologique (en particulier les larves et le plancton) avec la disponibilité de la source de nourriture et les conditions environnementales. Le changement climatique pourrait également accroître la probabilité d'épidémies et d'afflux d'espèces envahissantes.

En ce qui concerne les maladies des crustacés et l'accumulation de métaux lourds en particulier, la surveillance et les rapports sont plus nombreux que jamais, car les pêcheurs sont plus conscients des signes et des symptômes.

Le groupe a convenu qu'il y avait un manque de recherche sur les effets écologiques des développements d'énergie renouvelable en mer, avec de nombreuses hypothèses non quantifiées sur les impacts sur le tourteau. Ces effets doivent être prouvés et quantifiés au niveau de la population. Les avantages potentiels cités de l'éolien en mer, à savoir les effets de débordement, les effets de tremplin et l'augmentation de la biodiversité, sont mal documentés et les informations sur leur signification pour les populations de tourteaux sont limitées. Les coûts et les avantages pour la pêche de l'ingénierie des écosystèmes dans les zones d'énergie renouvelable en mer ont également été abordés, ainsi que la

question du déplacement de la pêche et de la navigation en fonction des règles en vigueur dans les différents États membres. La myriade de questions d'assurance et d'accès représente une charge supplémentaire pour les pêcheurs. Il a également été estimé que la plupart des parcs éoliens en mer sont développés selon une approche site par site, ce qui entraîne une mauvaise prise de décision cumulative et une mauvaise planification régionale dans toute la mer du Nord. Le groupe a convenu qu'il était essentiel de quantifier les déplacements et de déterminer une méthode de comparaison entre les sites des parcs éoliens.

Enfin, il a été estimé que la pêche au tourteau n'est pas résiliente, en raison d'un manque d'adaptabilité et de possibilités de changement. Le secteur est confronté à des problèmes de recrutement et le public a une perception négative des emplois dans le secteur de la pêche, ce qui contribue également au problème de recrutement. Il convient d'exploiter davantage les aspects positifs de la pêche au crabe, tels que la faible mortalité due aux rejets, la faible empreinte écologique de la pêche et les effets potentiels d'amélioration de la nature.

RESUME EN PLENIERE DES PROCHAINES ETAPES

Norah Parke, présidente du groupe de discussion sur le tourteau du CC EOS/NSAC/MAC

La présidente résume les thèmes émergents relatifs à la gestion du tourteau qui sont ressortis des discussions de l'atelier. Elle indique que le sentiment général est que les débarquements augmentent, mais elle souligne que cela ne signifie pas que le stock s'accroît, car l'effort augmente également, et elle note qu'il n'existe pas de données attestant d'une augmentation de l'effort.

Les mesures de gestion existantes ne sont pas suffisantes pour garantir une pêche durable du tourteau. Il s'agit d'une pêcherie ouverte et les données scientifiques qui sous-tendent les décisions de gestion doivent donc être solides et largement disponibles afin de soutenir toutes les mesures de gestion. Actuellement, certains navires pêchent pour établir un historique en pensant que des quotas pourraient être introduits. Il est urgent de combler les lacunes dans les données existantes, notamment en ce qui concerne le nombre de casiers pêchés, le nombre de nouveaux arrivants potentiels et le nombre de jours en mer. Pour s'assurer que seul le crabe de la meilleure qualité est pêché, il est nécessaire d'adopter une approche unique pour le classement.





En ce qui concerne les marchés, le président a souligné que les marchés asiatiques très développés et en expansion pour le tourteau ont créé un puissant moteur financier pour l'effort de pêche. Les efforts de qualité sont sapés par les prix élevés qui sont disponibles pendant les périodes où le crabe de mauvaise qualité est débarqué en raison de sa rareté. L'un des principaux défis posés par les marchés asiatiques est la question des certificats sanitaires, qui ne se pose pas sur les marchés de l'UE. Cela n'a pas empêché le développement d'exportations croissantes, mais peut entraîner une incertitude supplémentaire et une charge financière potentielle. Une approche globale est nécessaire pour concilier la gestion et les facteurs de marché.

En ce qui concerne les effets du changement climatique, ils commencent à se faire sentir, mais des recherches sont nécessaires pour déterminer s'il y a un réel déclin du stock ou si la migration vers le nord est le principal moteur de l'évolution des captures. Il est urgent de disposer d'informations actualisées sur la répartition spatiale du tourteau.

Le secteur des énergies renouvelables en mer connaît une croissance sans précédent. L'industrie est extrêmement préoccupée par l'expansion spatiale du secteur et estime que de nombreuses hypothèses sont faites concernant les impacts de ces développements sur l'environnement. Il est essentiel que les mêmes règles soient respectées lors de la réalisation d'évaluations des incidences sur l'environnement dans le secteur des énergies renouvelables en mer, conformément à la directive "Habitats" et à la directive "Oiseaux", par exemple. Il est urgent de combler les lacunes dans les données relatives à l'impact des projets d'énergie éolienne offshore sur le tourteau, notamment en ce qui concerne les effets des champs électromagnétiques sur le crabe à tous les stades de sa vie.

FERMER

Mo Mathies, secrétaire exécutif du CC EOS

Mo Mathies a remercié le président et tous les participants pour leurs contributions. Elle explique que les résultats de l'atelier seront discutés au sein du groupe de réflexion du CC EOS/NSAC/MAC sur le tourteau afin d'élaborer des recommandations à l'intention de la Commission.

PARTICIPANTS

Prénom	Nom de famille	L'organisation
Snorre	Bakke	Université norvégienne des sciences et technologies
Marc	Baudoin	CDPMEM 29
Deirdre	Coomey	Département de l'agriculture, de l'alimentation et de la mer
Ciara	Dower	VeriFact
Jerry	Early	IIMRO
Mike	Fitzpatrick	VeriFact
Nicholas	Hoffman	Département de l'agriculture, de l'alimentation et de la mer
Adam	Holland	ANIFPO/NIFPO
David	Jarrad	Association des mollusques et crustacés de Grande-Bretagne
David	Lange	FSK-PO
Martial	Laurans	Ifremer
Olivier	Lepretre	CRPMEM Hauts-de-France
Morgan	Lord	Brown and May Marine
Jonathan	Loubry	CNPMEM
Brian	Mc Bride	KFO
Pierre	Mc Bride	KFO
Brian	McSweeney	Département de l'agriculture, de l'alimentation et de la mer
Geert	Meun	VisNed
Malcolm	Morrison	Scottish Fishermens Federation
Patrick	Murphy	IS&WFPO
Sophie	Neitzel	Recherche marine à Wageningen
Lisbet	Nielsen	Ministère danois de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche
Aodh	O Domhnaill	IFPO
Bernard	O'Donovan	SFPA
Geraldine	O'Donovan	Département de l'agriculture, de l'alimentation et de la mer
Norah	Parke	KFO
Beshlie	Pool	South Devon and Channel Shellfishermen Ltd.
Nikolaus	Probst	Thünen Institut
Erwan	Quemeneur	CDPMEM 29
Mike	Roach	NFFO
Anna	Rokicka	Association polonaise des transformateurs de poisson
Marcel	Rozemeijer	Recherche marine à Wageningen
Kevin	Scott	Station maritime de St Abb's
Liam	Strachan	ATU Galway
Oliver	Tully	Marine Institute
Mike	Turenhout	Visfederatie
Paulo	Vasconcelos	DG MARE
Ilja	Voorsmit	Ministère de l'agriculture Nature et qualité alimentaire



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES



NSAC
North Sea Advisory Council

MAC
Market Advisory Council

Johnny	Woodlock	Irish Seal Sacntuary
Arthur	Yon	FROMNord
Mo	Mathies	CC EOS
Matilde	Vallerani	CC EOS
Pedro	Reis Santos	MAC